

BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.

# LE RASOIR

BUREAU  
Passage  
Lemonnier  
12

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



Une Séance d'Hyptonisme par le Professeur Trasenster  
En deux ou trois passes, le célèbre professeur fait faire aux Sujets les plus rebelles tout ce qu'il veut, et même tout... ce qu'ils ne veulent pas

Rédacteur en chef :  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## LES INSTITUTS TRASENSTER.

Nous ne nous cachons pas d'un grand amour pour le grand Meneur et Recteur de notre Université. Jamais même il n'y a eu à Liège un homme qui s'entend si bien à faire de l'autorité et à se payer — des deniers publics — la réalisation des projets qui rentrent dans ses vues.

L'affaire des instituts Universitaires n'aboutit pas, et comme l'éclat d'une bombe, on apprendra un de ces matins que la solution adoptée par M. Van Humbeek est précisément celle que préconise l'éminent Recteur.

La population, la commission des Hospices, le Collège même, à ce qu'il paraît, sont d'un avis diffèrent, et il n'est même plus discuté ni discutable que la solution qui consiste à respecter l'établissement des Incurables, pour porter les instituts Universitaires sur l'emplacement infiniment préférable de l'hôpital de Bavière, n'emporte avec elle une économie nette de sept à huit cent mille francs pour les finances de l'État.

Et ces pauvres malades de Bavière qui ne peuvent et ne savent se plaindre, et ces rapports que la docte faculté Universitaire décochait naguère à tout propos, et ces promesses du Conseil communal de construire un nouvel hôpital plus vaste et en rapport avec les besoins de la population, que tout cela devient-il ?

Pour cette éminente lumière qui s'appelle M. Trasenster, rien, rien du tout.

Pas gêné de si peu, il enterre le tout dans un bon rapport en due forme, pourvu de l'estampille *assolumentement segreto* — et le tour est joué.

Nous avons vu souvent de grosses questions se résoudre à coup d'influence. Nous n'en avons jamais vu où la lumière soit mieux faite et où, malgré cela, le gouvernement hésite davantage à le reconnaître.

Enfin, si le projet du tout puissant M. Trasenster doit passer avant tout, nous avons au moins le ferme espoir que ce sera la dernière fois que le rayonnement de ce grand esprit luira sur nous, tout sera grande la déception, et colossale la réprobation que son projet fera surgir de toutes parts.

\*\*\*

Nous venions d'écrire ce qui précède que se répandait par notre ville l'ébouriffante nouvelle de la solution des Instituts Universitaires.

C'est un véritable triomphe pour le grand Recteur et Meneur de l'Université de Liège.

L'État lui alloue 4 millions 500,000 frs. pour établir le temple de ses rêves. Veinard, va !

Mais aussi, s'y entend-t-il bien à faire sonner haut la cloche des intérêts de la science et de l'Université !

Celle-ci a résonné si bien, qu'en haut lieu on ne semble pas même avoir eu vent de celle l'opinion publique et de nos intérêts financiers.

Le Conseil communal de Liège, en adoptant à l'unanimité moins un — le projet Trasenster, a craint de se déjuger dans la suite, en examinant le projet de la Commission des Hospices — conforme d'ailleurs à celui de M. Ch. Pâques et préconisé par le Comité de l'Est — projet excellent sous tous les rapports, et qui n'a eu que le tort d'arriver un peu tard.

Que le Conseil se soit arrêté à cette considération, cela se comprend; on ne pose pas volontiers un précédent aussi grave; mais dans l'espèce, il y avait de telles raisons de le faire, que bien peu de gens eussent osé lui en faire un grief.

Le Conseil a donc cru devoir laisser faire — et les hautes influences de l'éminence Universitaire ont suffi à couler à la fois la Commission des Hospices, les intérêts pécuniaires de la ville de Liège, et les destinées des malheureux qui croupissent à Bavière.

Nous disons la *Commission des Hospices*, parce qu'elle avait un puissant intérêt à conserver un excellent établissement comme celui des Incurables, qu'on va reverser en pure perte.

La *ville de Liège* qui cette fois, nous l'espérons, va être mise au pied du mur sur cette navrante comédie de la question de Bavière qui dure depuis dix ans, et qui pairait cela au double ou au triple ce qu'elle aurait pu faire d'un seul coup en ayant le courage de revenir sur une décision qui ne fut pas prise en entière connaissance de cause.

Et les *malheureux* livrés à la gent Universitaire — car aujourd'hui tous les médecins civils sont à l'hôpital des Anglais et l'hôpital de Bavière entier se trouve aux mains de l'Université et de ces cliniques, ce qui fait que celle-ci trouve tout excellent dans un établissement où naguère encore elle ne voyait qu'un foyer d'infection.

Sur ce dernier point, nous édifierons nos lecteurs bientôt en mettant en parallèle les derniers rapports de nos doctes princes de la science avec ceux qu'ils publiaient il y a quelques années. Ce rapprochement sera concluant, nous le promettons.

Entre temps, le grand Maître Trasenster a réussi; nous voudrions bien connaître exactement par quels moyens.

Il nous revient que certain rapport du tout puissant Recteur fut envoyé à M. Van Humbeek avec l'estampille *assolumentement segreto* et cette pièce d'un poids décisif dans la balance, nul, pas même la Commission des Hospices, n'a pu en connaître le sens.

M. Folie, administrateur de l'Université, en sait quelque chose.

Ce procédé, jugé et condamné en une autre circonstance dont chacun se souvient, ne dit rien qui vaille — et l'opinion publique, sans distinction de parti, se prononce généralement d'une façon si sévère pour le grand Meneur-Recteur qu'il aura sans aucun doute, un jour,

un rude compte à rendre des boulettes qu'il fait faire par le Gouvernement, à nos frais, et du tort, et du discrédit qu'il jette sur le libéralisme, auquel il semble appartenir.

Nous pouvons maintenant répéter en chœur :

*Gloria in excelsis Trasensterio  
Universitatis omnipotenti Domino.*

J. B.

## Départ du Torai.

La chose est décidée : *Li Torai* va nous quitter pendant quelque temps pour aller faire le plus bel ornement de l'Exposition de Vienne.

Son départ sera l'objet d'une grande manifestation organisée par les catholiques. Un immense cortège l'accompagnera jusqu'à la gare des Guillemins.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la composition de cet imposant cortège qui se mettra en marche dans l'ordre suivant :

1. Le sacristain de S<sup>te</sup>-Catherine, monté sur un âne.
2. Les membres de la Sainte-Famille.
3. L'orchestron de Pierreuse.
4. Douze marchandes di moss.
5. Li bouf d'a Magnée.
6. L'archiconfrérie des bas de la S<sup>te</sup>-Vierge.
7. M. Marchandise.
8. Quinze couturières.
9. M. Joseph Demarteau, à cheval.
10. Le secrétaire flamand de M. Cornesse, à pied.
11. Vingt-deux servantes de curés.
12. La musique du denier de St-Pierre.
13. Les Carmes déchaussés.
14. M. Vaughan.
15. Le Chapitre de la Cathédrale.
16. Les Dames de l'Adoration perpétuelle.
17. *Li Torai* porté par des Carmélites.
18. Les Fiancées qui se préparent au Sacrement de mariage.
19. Le personnel de la Maternité.
20. Mareie à choffège.
21. Une députation des petits-frères de Maltebrugge.
22. Vierges de Matrognard, vile multitude, pick-poekets, etc., etc.
23. Le Bouc de Chatillon, conduit par M. Cornesse, fermera la marche.

Le cortège traversera les principales rues de la ville.

Une salve de 101 coups de canon annoncera son arrivée à la station des Guillemins.

Nul doute que cette émouvante cérémonie n'attire dans nos murs une foule considérable d'étrangers.

ZUTALORS.

## Choses et autres.

Le commerce liégeois et étranger se plaignent beaucoup des exploits rares et merveilleux d'audace et d'imaginative qu'exerce une certaine bande de corsaires de commerce, vulgairement qualifiés de *bande noire*.

Le procédé de cette bande, qui existe et est très bien organisée à Liège — au vu et au su de la police et sans que celle-ci avec la meilleure volonté, parvienne à mettre la main dessus, consiste à se faire délivrer les marchandises de toutes sortes au moyen de promesses,

souvent ingénieuses et presque toujours vaines.

Par exemple : on loue une maison dans laquelle on établit un commerce fictif qui ne dure guère plus d'un mois; pendant ce délai, on y fait affluer la plus grande quantité de marchandises possible qui sont censées devoir être payées au moyen de traites sur des gens insolubles — pour ne pas dire plus.

Pour décider les commerçants à fournir, les *bande-noire* indiquent des références presque toujours de contrebande, où les apparences seules parlent, et au moyen de relations simulées, de firmes d'emprunt, et d'amorce de premières affaires faites au comptant, nos braves et bons bourgeois sont naïvement dupés par cette troupe de malins.

Les journaux liégeois ont déjà dévoilé plusieurs de leurs trucs, ce qui n'empêche que chaque jour on signale de nouvelles dupes.

Ceci à titre de bon avis à tous les honnêtes commerçants; qu'ils veillent bien sur les nouvelles affaires qu'ils concluent, les nouvelles figures qui viennent leur faire des offres.

Trop de renseignements, trop de prudence et de prévoyance ne sauront suffire à diviner toutes les ficelles de ces rusés exploités.

\*\*\*

M. Delisse de Namur, donnait l'autre jour une conférence, chaleureusement dite et pleine d'intérêt, sur la vie et les œuvres d'Antoine Wiertz, l'un des maîtres de notre école de peinture.

Wiertz avait habité Liège longtemps, et un jour ce grand talent, qui avait en toutes choses un caractère incontestable d'originalité, fut prié de faire le portrait d'un vétérinaire bien connu jadis dans le quartier de S<sup>te</sup>-Marguerite.

« Que voulez-vous que je fasse d'une tête comme la vôtre? répondit-il à notre homme en lui tournant le dos.

A quelque temps de là, Wiertz passe à St-Severin devant une cour où le même vétérinaire, couvert d'un long tablier, armé de formidables instruments, maculé de déjections et de sang, opérant un pauvre vieux cheval.

Wiertz s'arrête, regarde fixement, puis allant à notre homme, lui crie : « Restez-là, je vais chercher ma palette, et vous peindrai, comme cela, vous m'allez. »

Ce que fut fait, et Wiertz en moins de deux heures enfanta avec cette conception et cette aisance d'exécution qu'il fut presque seul à posséder, un des tableaux les plus saisissants qu'il nous soit resté de lui.

Nous voudrions bien savoir ce que cette œuvre est devenue.

\*\*\*

Lisez vous le Code pénal, ou du moins, les décisions des tribunaux criminels?

Étudiez un certain nombre de sentences et vous ne manquerez pas de remarquer cette étrange disproportion de l'échelle des peines appliquées à raison d'attentats contre les personnes ou d'attentats à la propriété.

Celle-ci paraît avoir été le point de mire de toutes les sollicitudes du sage législateur; sans doute que dans sa pensée, la propriété est tellement supérieure, tellement plus digne de sollicitude et de protection, que le moindre attentat contre elle est puni cent fois plus sévèrement que celui qui consiste à endommager son semblable.

Un vol par exemple, ne fut-il que d'un

pain, et dans la circonstance exceptionnelle d'une pauvreté excessive où la vie de l'homme ne tient plus qu'à un peu d'aliments. ce vol sera puni d'un mois de prison: le volé, lui, aura subi généralement un dommage qu'on peut évaluer à 80 centimes.

Une rixe dans laquelle un mauvais coucheur, notoirement connu comme tel, vous aura poussé malgré vous, et fussiez-vous même doux comme un mouton, ne vaudra le plus souvent qu'une amende de vingt-six francs à votre provocateur. Si vous êtes sorti de la bagarre tout meurtri, roué de coups et dans un état tel que quinze jours au lit vous seront indispensables, votre agresseur se verra décerner, peut être à la condition d'avoir déjà des condamnations antérieures, quinze jours de prison. Quant au dommage considérable que vous pouvez avoir subi durant tout ce temps de mille façons, non compté les suites fâcheuses qui en résultent quelquefois plus tard pour la santé, vous arriverez peut-être à en être indemnisé par une couple de cents francs.

Comparez toutes les décisions des tribunaux, qui eux ne font qu'appliquer la loi, et vous serez frappé du fait signalé plus haut.

Glanage

Une compensation. — Nous apprenons que pour détruire autant que pour détruire autant que possible le mauvais effet produit par le maintien du traitement des chanoines, etc., M. Bara prononcera la semaine prochaine un magnifique discours en quatre parties.

Dans ce discours l'honorable ministre de la justice « félicitera en termes indignés la tendance révolutionnaire qu'ont aujourd'hui les membres du haut clergé à exciter les populations contre les lois du pays. »

La fétrissure énergique de M. Bara sera fréquemment interrompue par les applaudissements enthousiastes de la gauche. Qu'on se le dise!

Extrait du Moniteur. — Un arrêté royal du 17 Janvier, nommé au poste de substitut du procureur du Roi à Namur, le sieur Stellingwerff (Jules), avocat (???) et chef de bureau au gouvernement provincial à Liège.

Cette nomination réclamée depuis longtemps par l'opinion publique en général et par M. Warnant en particulier, a été accueillie partout avec une joie qui tient du délire.

Malheureusement cette joie pourrait bien être de courte durée.

On nous assure en effet que M. Stellingwerff (Jules), vient d'être appelé en toute hâte auprès de M. Gambetta, qui veut à tout prix le nommer procureur-général à la Cour de Cassation de Paris.

Le doigt de Dieu. — Le doigt de Dieu est souvent d'un bête à rendre des points à un électeur clérical de Crascheveinirdeke, mais en revanche, il faut bien reconnaître qu'il a parfois des éclairs d'intelligence.

Il vient de prendre pour objectif de ses attachements vengeurs l'église de Saint-Christophe, et il a si bien fait les choses, que le 21 Janvier, le Bourgmestre a dû prendre un arrêté interdisant au public l'entrée de cette église.

Les têtes de pipes et les vieilles bigotes de la paroisse sont dans une désolation devant laquelle les souffrances des victimes de la Sainte-Inquisition n'étaient que de la petite bière.

Mais pour calmer leurs angoisses, ces saintes âmes se réunissent chaque jour à l'église des Jésuites où un révérend père leur débite un sermon sur le texte : « Bienheureux ceux qui souffrent car ils seront consolés. »

Et bigotes et têtes de pipes sortent consolés. Ce que c'est que la foi, pourtant! ..

Bon voyage. — Il est vaguement question en notre ville de la retraite prochaine de Son Excellence Charles-Joseph de Lucesmans, gouverneur de la province de Liège, chevalier avec plaque, etc., etc.

Parmi les sommités qui semblent devoir solliciter sa succession, on cite dès à présent M. Pety de Thozée, gouverneur de la province de Namur, M. de Macar, représentant de l'arrondissement de Huy et M. Hyacinthe Dardenne, avocat in partibus infidelium. En présence de pareils candidats, le gou-

vernement n'aura certes que l'embaras du choix.

Hoani soit qui mal y pense. — Le correspondant bruxellois du Journal de Liège faisant allusion au lieutenant-général Brialmont, écrit dans sa dernière chronique : « S'il n'est pas le père des fortifications d'Anvers il en est bien certainement parrain. »

Devant une enceinte aussi formidable que celle qui constitue les fortifications en question, je suppose qu'il n'entre pas dans les intentions de l'honorable lieutenant-général de fredonner en si bémol le refrain du sous-lieutenant de la Dame-Blanche : « En contemplant tant de charmes réunis, je regrette de n'en être que le parrain. »

Je l'en félicite.

Echo musical. — Le bruit court que la musique de la ligne de la garde civique, étudie un nouveau pas redoublé composé sur des motifs d'Herodiade.

Nous croyons savoir qu'il n'en est rien et que l'éminente harmonie de notre milice citoyenne continuera, pendant quelques années encore, à jouer exclusivement le magnifique pas redoublé tiré des Dragons de Villars.

La justice informe. — Tous les journaux s'occupent de la mystérieuse affaire Vaughan-Bernays.

Naturellement c'est à qui offrira au public les renseignements les plus inédits. Pour ne pas rester en arrière, la Gazette de Pétrus a envoyé un de ses reporters chez un certain tailleur du nom de Sivillins et le digne reporter a recueilli de la bouche de cet estimable industriel la révélation suivante :

« Le 6 janvier, vers 10 heures du matin, pendant que j'étais absent, un commissionnaire a remis à mon apprenti un pantalon sans un seul bouton, appartenant à un voyageur du Grand Hôtel britannique. (M. Vaughan). »

Quand je suis rentré chez moi, j'ai été très étonné de voir ce pantalon sans un seul bouton; on les avait enlevés, tous, même ceux des bretelles. C'était un fort beau pantalon d'hiver en étoffe de fantaisie riche, bleu foncé à rayures; il valait bien de 45 à 50 francs.

Ce pantalon a dû être porté pendant six semaines environ. »

Voilà! Il faut bien avouer que si avec des éléments aussi précis la justice ne parvient pas à se débrouiller, c'est qu'elle est tout au moins idiote.

Ceci dit, rendons un solennel hommage à la prodigieuse perspicacité du tailleur bruxellois, qui peut vous dire à première vue et sur une semaine près combien de temps vous avez porté votre indispensable.

Bis in idem. — A propos de cette même affaire tous les journaux de la capitale se sont amusés à raconter que Vaughan se trouvant dans un magasin pour faire des emplettes, un commis aurait dit au patron : « Comme il ressemble à Bara. » Ce à quoi le patron aurait répondu : « Il a tout l'air d'un filou. »

L'appréciation du commis du magasin est peut être très flatteuse pour M. Vaughan, mais à coup sûr celle du patron ne l'est pas du tout pour M. Bara.

Reporters bruxelloises, mes amis, faut soigner cela!

Toujours l'affaire Vaughan. — Ah! mais, voilà que tout s'embrouille et que l'affaire se complique.

Le parquet vient de faire une descente chez un chemisier qui a fait des chemises pour Vaughan (sic) ????

Tout est donc gâté. S'il n'y avait eu que le pantalon à rayures, bleu foncé, on pouvait espérer découvrir le coupable.

Mais du moment qu'il y a des chemises, je ne répond plus de rien.

Ecce iterum Rubens. — Je me le disais aussi. Le digne curé ne pouvait avoir renoncé aux pieux exercices qui immortaliseront son nom et qui le rendront à jamais glorieux dans ce monde et dans l'autre!

Enfin il annonce pour cette semaine « une retraite préparatoire au Saint-Sacrement de mariage. »

On remarquera la variante des termes employés.

Le saint pasteur ne fait plus seulement appel aux fiancées exclusivement.

Dans son zèle apostolique, il veut aujourd'hui préparer tout le monde au Sacrement de son cœur, et il nous convie tous à nous rendre auprès de lui.

Dieu lui en tiendra certainement compte.... Ainsi soit-il!..

Le mot de la fin. — Le gros X., membre correspondant de toutes les sociétés du continent, a pour habitude de se flanquer journellement une cuite di primo cartello.

Le plus souvent c'est le Hasselt qui lui fournit sa charge ordinaire.

De temps en temps cependant, il ne dédaigne pas d'ingurgiter un nombre respectable de litres de Munich-bière.

Il se complète ces soirs-là par quelques petits verres de rhum ou de cognac.

Le Gros X. appelle cela : « se flanquer une cuite internationale ».

BRICOLEUR.

AFFAIRE D'ALLEMAGNE

Avez-vous lu le dernier rescrit de Sa Majesté Guillaume roi de Prusse, empereur d'Allemagne, aux membres du Reichstag.

Jamais de la part d'un souverain constitutionnel, vit-on pareille outrecuidance ?

En dépit des hurrahs de commande, des acclamations factices, des éloges préparés, l'apparition de cette pièce a fait une pénible impression.

Le descendant du Prince de la Schlague n'a jamais fait plus durement sentir à ses sujets le joug de sa puissance : pour être hommes et Prussiens, c'est-à-dire voués à l'obéissance éternellement passive, ces braves citoyens ont commencé à trouver mauvais qu'on leur rappelle bien haut, à la face du monde, que Bismarck est Dieu et Guillaume son prophète.

Sous prétexte de revendiquer les droits de la Couronne que personne ne menaçait d'ailleurs, si ce n'est ceux qui aujourd'hui s'en donnent les plus fermes défenseurs — le potentat à casque bouilli a donné à la Constitution et à la représentation nationale de son peuple le plus fier coup de pied qu'elle ait peut-être jamais reçu.

La presse en générale, qui fait l'écho à l'étranger, s'est tue, sachant bien que la moindre critique, la plus infime désapprobation pourrait devenir prétexte aux yeux de l'ombrageux chancelier à des poursuites impitoyables, comme on en a déjà tant d'exemples sous les yeux. Le moindre écrit fait jeter un journaliste en prison, et dans sa politique girouette et caméléon, le grand Bismarck ne souffre plus aujourd'hui que les hommages de ceux qu'il conspuait hier.

Pour conserver cette majorité qui le maintient au pouvoir, Bismarck a transigné, compromis avec ses principes et son programme du passé! Triste défection qui deviendra peut-être plus tard pour lui et pour le monarque qu'il entraîne, une source d'amères déceptions.

Quand la lutte est ardente, pénible, ce n'est pas au fort de la mêlée qu'on lève la crose en l'air, qu'on arbore le drapeau blanc.

C'est par un suprême effort qu'on balaye le terrain avec gloire, ou qu'on y succombe avec honneur.

La politique Bismarckienne touche à sa fin : un parti qui s'oublie est bientôt un parti perdu.

Cercle équestre

Le Cercle équestre n'est pas mort, comme de certains pourraient le croire en voyant chaque jour naître et disparaître les sociétés échos au feu de paille qui est l'image du caractère Liégeois, et qui finissent aussi vite qu'une flambée, devant son indifférence proverbiale.

Non, il n'est pas mort : l'ardeur d'une belle jeunesse le soutient et lui promet au moins quelques beaux jours : les bienfaits dont nos pauvres ont été gratifiés l'année dernière, grâce aux belles fêtes de ce Cercle, se renouvelleront cette année; il se prépare une superbe représentation dans laquelle les disciples en herbe de Renz, Rancy, Loisset et autres, feront très bonne figure.

Les indiscretions ne sont guère permises qu'aux journalistes, et nous en voulons commettre une, pour cela, en disant un mot d'un élève écuyer-domp-

teur que chacun voudra voir, admirer et applaudir.

Ce jeune, tout jeune écuyer présentera sa bête, un délicieux alezan, son élève, dont il a tiré un merveilleux parti; tout le travail se fera en liberté : pas de danse, saut de pont, de haie, marche en arrière, etc. Toutes les évolutions s'accompliront sur l'œil et à la voix du maître.

Un amateur osant venir nous présenter son cheval à la façon des dresseurs de la grande école, et avec cela se présentant lui-même sous la forme d'un petit amour d'homme que bien des femmes vont guigner d'un œil d'envie. Vous voyez le tableau!

Nous n'en dirons pas plus, mais nous promettons bien d'autres friandises au nombreux public qui voudra se rendre à la fête de bienfaisance du Cercle Equestre Liégeois. J. B.

Un héros du jour

Il ne se passe pas de quinzaine sans que les journaux quotidiens de la bonne cité de Grétry, ne chantent sur tous les tons les louanges d'un sieur D. se disant chansonnier (!!!) wallon.

Le moindre petit cramignon, le plus minuscule concert, la réunion la plus intime, servent tour à tour de prétexte pour entonner les louanges de ce personnage extraordinaire.

A cet effet, nos grands carrés emploient invariablement des clichés ronflants, tels que ceux-ci : « notre jeune auteur, notre spirituel compositeur, notre fécond chansonnier » etc., etc.

Dernièrement, pour varier et casser de plus en plus l'encensoir sur le nez de notre modeste héros, on lisait dans le compte rendu d'un concert où il avait figuré : « notre très fécond et très spirituel auteur wallon D... » (sic)

En lisant toutes ces merveilles, les braves liégeois doivent supposer que ce jeune écrivain est un aigle, un phénomène, un Béranger, un Hugo ou tout au moins quelque chose d'approchant.

Eh! bien, il paraît que c'est une erreur profonde. Pour nous convaincre de ce que des personnes compétentes nous en disaient, nous avons feuilleté les derniers annuaires du Caveau Liégeois dans lesquels on nous avait signalé quelques pièces du susdit très fécond et très spirituel, etc. etc. Franchement nous avons trouvé ses compositions très... médiocres pour ne pas dire plus. Cependant le jeune D. aurait tort de cesser de parfumer sa réputation, à cause de notre simple remarque. Au contraire, nous lui conseillons amicalement d'employer désormais dans ses admirables articles les modestes formules ci-après que nous avons cueillies à son intention : « Notre inépuisable auteur, notre savoureux compositeur, notre immortel poète, notre brillant compositeur, notre incomparable écrivain, notre illustre barde, notre sublime chansonnier, etc. »

Cela fera très bien dans les grands journaux de Liège et cela n'empêchera personne de dormir sur les deux oreilles.

D'ailleurs, quand on se paie un encensoir, c'est pour s'en servir, que Diable!

FIGARO.

Pavillon de Flore

Ainsi que nous le disions dans notre dernière revue, le bénéfice de M. Véniat avait attiré foule au Pavillon. Outre l'intermède, un seul plat — un copieux par exemple — nous a été offert à cette soirée; le beau drame La bouquetière des innocents monté avec luxe a été fort convenablement joué par tout le monde; nous mentionnons spécialement M<sup>mes</sup> Soll, Riom, et MM. Veuillet et Lacroix.

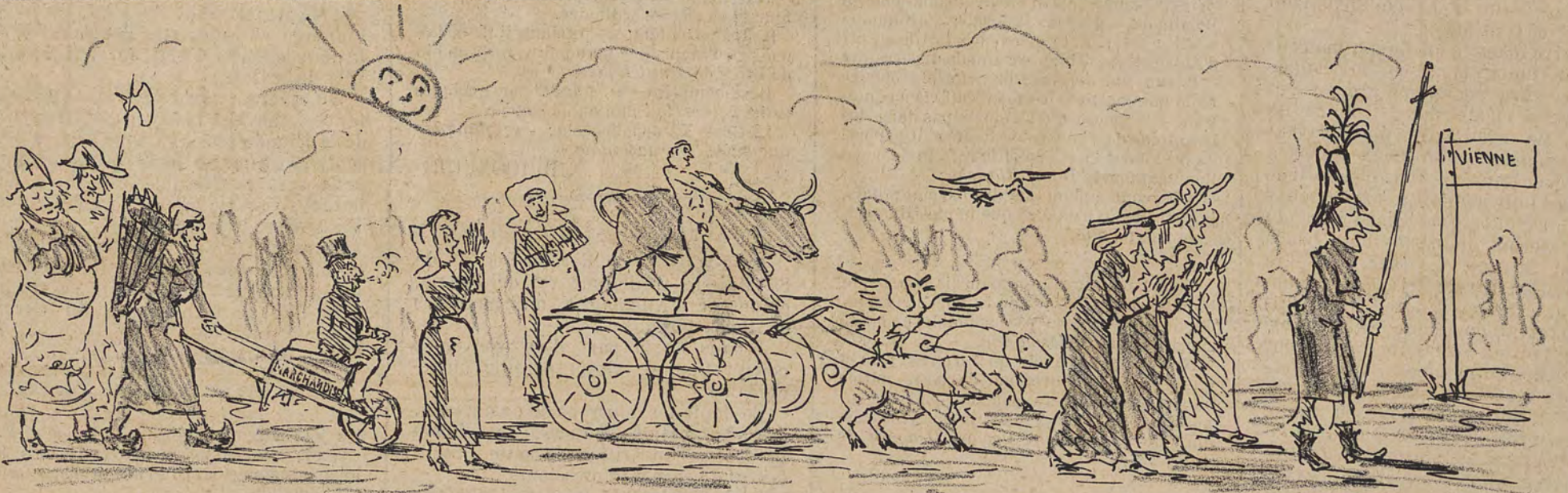
Plus de monde encore assistait au bénéfice du chef d'orchestre M. J. Meurice, qui a été fleuri, fêté, cadeauté, etc. Deux premières avaient lieu ce soir-là: Un mariage de Paris, comédie en 3 actes, très convenablement interprétée par M<sup>mes</sup> Boverly, Vauthier et M. Veuillet; puis, Le Bas de laine, une abracadabrante pochade assez bien enlevée par tous les comiques.

Un intermède plantureux nous a donné l'heur d'entendre les deux chanteurs à la mode : MM. Delvoye, le baryton si aimé, et V. Raskin le désopilant comique; une petite fille pas plus haute que ça... est venue nous chanter, avec beaucoup d'aplomb, une bluette intitulée: Je suis peureuse.

Dans notre prochain numéro, nous entretiendrons nos lecteurs du spectacle donné au bénéfice de M. Victor, notre excellent premier comique. EGO.

Liège. — Imp. et lith. de J. DAXHELET

# DES BÉTISES !



Départ du Torai pour l'exposition de Vienne.



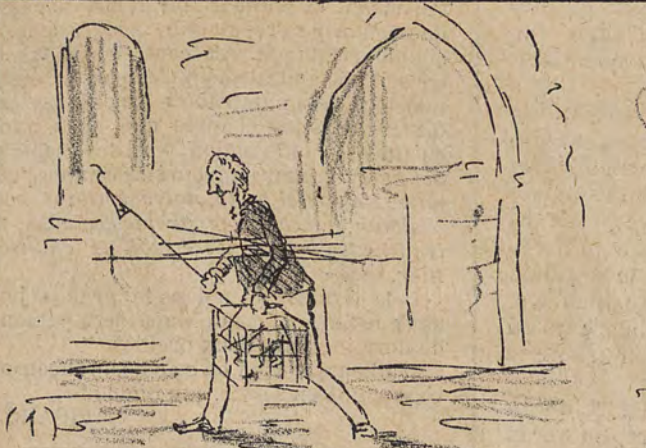
La Cigale et la Fourmi  
La Cigale ayant chanté tout l'été...  
(Table connue)



Préparation au Mariage  
25 ans de pratique  
Réussite certaine  
Concurrence impossible



Gouvernement Provincial.  
Départ d'un chef de bureau.



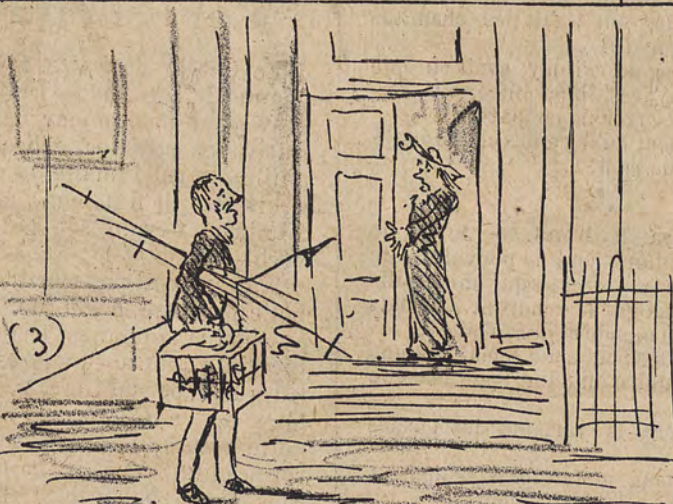
(1) L'église menaçant ruine, le sacristain dut bien se résigner à démenager les objets les plus précieux



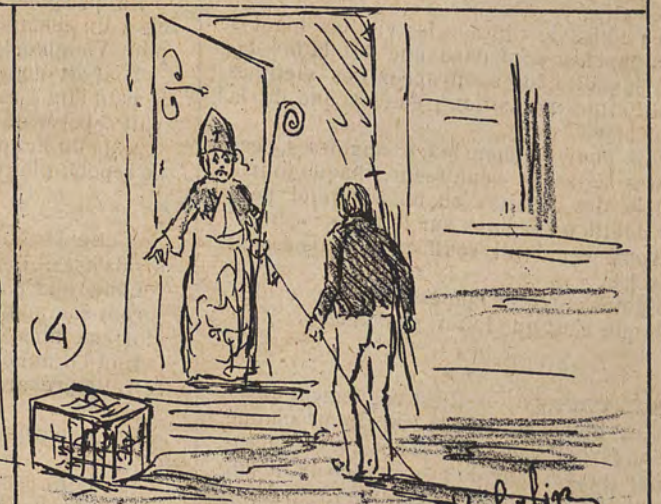
(5) La douleur du sacristain fut navrante. Pendant trois jours, il pleura amèrement, répétant sans cesse: C'est bien dommage! Saurais bien sûr pas près d'amon seels por'cori a concours di cist' annaie



(2) Il se présenta à la chapelle d'un couvent voisin, mais la sœur portière l'apercevant, s'écria étonnée: Nos n'volons nin des colébeux chal



(3) Alors perdant la tête, il alla pleurer à la portes des révérents Pères... Mais le père supérieur voyant ses paniers à pigeons, l'envoya promener plus loiq.



(4) Il fallut l'intervention de l'évêque pour arranger l'affaire, mais il fut bien entendu que les pigeons resseraient dans leur ancien pigeonnier

Histoire lamentable d'un sacristain colébeu.

Hubelin